

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20260727_P_087
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 24 février 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Signature d'une convention avec l'Association Éveil Forme Loisirs dans le cadre des Fonds Publics du Territoire (FPT) afin de favoriser le développement moteur et social de l'enfant et de former les professionnels à l'observation et au respect de son développement dans son environnement, en faveur des professionnels enfance et petite enfance, parents et enfants du territoire.

N° 20260727_P_087

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**ASSOCIATION EVEIL FORME LOISIR
13 rue de l'Arsenal
42390 VILLARS**

Pour l'organisation d'une conférence, de 4 demie-journées de formation aux professionnels du territoire enfance et petite enfance, ainsi que des séances pratiques sur site.

Dates : Du mois de septembre au mois de décembre 2026

Lieu : Structures enfance et Petite Enfance du territoire

Participants : Professionnels enfance et Petite Enfance, Parents et enfants du territoire.

Montant : 4600€ TTC frais de déplacement inclus
(100€ seront facturés à la crèche « Les Enfants » et la crèche « Les Lutins » ainsi qu'à l'Accueil de loisirs de Pont Salomon par titre exécutoire).

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 27 juillet 2026

AR Prefecture

043-244301131-20260727-20260727_P_087-AU
Reçu le 18/09/2026

Le Président,

Frédéric GIRODET

